

- **Préqualification pour le service direct à l'élève – Rappel**

La période de préqualification est du 1er mars au **10 mai 2020**. Pour cette étape, vous devez vérifier si vous êtes bien inscrites, inscrits aux bons endroits et que chaque classe d'emploi dans laquelle vous êtes qualifiées, qualifiés est cochée sur la fiche de préqualification qui sera affichée dans votre école.

S'il y a des erreurs ou que vous voulez apporter des changements, vous devez remplir le formulaire d'éligibilité de la commission scolaire et fournir votre diplôme, relevés de notes ou toutes autres pièces originales justifiant vos qualifications.

Vous devez convenir avec M^{me} Isabelle S. Poulin, de la manière pour procéder à l'authentification de vos documents. Vous pouvez joindre M^{me} Poulin au 418 228-5541, poste 2571.

Si vous pensez choisir une tâche complémentaire en service de garde, vous devez vérifier votre préqualification en service de garde, car la carte de secourisme comporte une date d'échéance.